

Bon de souscription

Oui, je fais un don pour aider à la restauration de la toiture de la Chapelle Saint Antoine et Saint Vincent, du Berval (BONNEUIL EN VALOIS).
*Merci de libeller votre chèque à l'ordre de « Fondation du Patrimoine-Chapelle du Berval »**

Mon don est de _____ € (euros) et je bénéficie d'une économie d'impôts.

Pour les particuliers, votre don est déductible de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable.

Exemple : un don de 100€ = 66€ d'économie d'impôts.

Pour les entreprises, réduction d'impôts de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT.

Exemple : un don de 500€ = 300€ d'économie d'impôts.

Votre don donnera lieu à l'envoi d'un reçu fiscal, établi à l'ordre du titulaire du chèque, que vous pourrez joindre à votre déclaration de revenus.

Nom ou Société _____

Adresse _____

Code Postal _____

Ville _____

Coupon réponse à renvoyer à : **Fondation du Patrimoine, Délégation Picardie, Abbaye de Royallieu, 60200 COMPIEGNE**

Conformément à la loi Informatique et Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 relative aux fichiers, à l'informatique et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant dont nous sommes seuls destinataires. Le maître d'ouvrage s'engage à affecter l'ensemble des dons à un autre projet de la commune de Bonneuil en Valois pour le cas où le projet de restauration n'aboutirait pas.

* et j'accepte que mon don soit affecté à un autre projet de la commune de Bonneuil en Valois pour le cas où celui-ci n'aboutirait pas.



Nos missions prioritaires

1

Participer à l'identification des édifices et des sites menacés de disparition.

2

Concrétiser les efforts des associations, des collectivités locales qui œuvrent en faveur du patrimoine et de l'environnement, en mobilisant toutes les énergies, qu'elles soient collectives ou individuelles.

3

Aider à la protection et au développement de l'emploi et à la transmission des savoir-faire.

Créée par loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique, la Fondation du Patrimoine est essentiellement composée de bénévoles. Bénéficiant d'importantes prérogatives fiscales, elle investit les sommes qu'elle reçoit dans les projets de restauration qu'elle retient à l'échelon local.

Fondation du Patrimoine

Délégation de Picardie

Abbaye de Royallieu

60200 COMPIEGNE

Tél : 03 44 86 20 87

Mail : fdp-picardie@wanadoo.fr

www.fondation-patrimoine.com

Plaquette réalisée et imprimée par LUDODAGO



Préserveons aujourd'hui l'avenir...

Notre petite chapelle de 5 siècles a grand besoin d'aide



**Restauration de la Chapelle
Saint Antoine et Saint Vincent, Le Berval**

**Commune de
Bonneuil en Valois**

Association des Amis
de l'Église St Martin et de
la Chapelle du Berval (ASMB)

La voyez-vous ? Elle nous regarde depuis 5 siècles...

Elle est sur le lieu-dit Le Berval sur notre commune : Bonneuil en Valois. Elle nous regarde depuis 5 siècles. Notre chapelle Saint Antoine et St Vincent date du 16^e siècle. Eclairée par trois fenêtres, elle est précédée d'un ravissant petit porche avec une banquette de pierre. Car son clocher-mur où sont suspendues les cloches et sa taille minuscule en font un ensemble non seulement charmant mais très précieux : elle fait partie de notre patrimoine. Déjà sauvée de la ruine dans les années 70 par quelques bénévoles, son environnement fleuri et soigné est depuis assuré par les habitants du Berval, ce hameau de Bonneuil en Valois. Nous ne savons pas grand-chose de plus sur elle, si petite, si belle et si mystérieuse. Mais elle a besoin de nous.

Aujourd'hui, elle a grand besoin d'aide... même toute petite

Sa toiture a besoin d'être refaite. À ce titre, la commune a fait appel à la Fondation du Patrimoine pour solliciter une aide financière. Si le montant des dons récoltés par la souscription atteint 6000 €, la Fondation du Patrimoine pourra verser une subvention de 20 000 € pour la restauration de la chapelle. 10 €, 15 € ? Toute aide de votre part peut nous aider, très vite, à trouver cette somme. Il nous suffit de faire front, tous ensemble, pour restaurer la chapelle.

Un don déductible...

Outre cet intérêt fiscal, le don que vous allez faire, vous donnera aussi la satisfaction d'apporter une pierre à un édifice qui depuis 5 siècles nous regarde. Quand vous passerez devant elle, vous porterez un nouveau regard sur elle. Vous aurez peut être même envie de la voir de plus près. Et de vous asseoir sur son petit banc. Pour prendre le temps, comme elle. De regarder.

*Merzi de votz aide, Merzi de votz
soutren, pour le patrimoine de
Bonneuil en Valois, pour
la chapelle du Berval.*

*Philippe Drillet
Maire de Bonneuil en Valois
Président de l' A.S.M.B.*



**Apportez votre soutien
à la Fondation du Patrimoine
et profitez d'une
réduction d'impôts**